

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 postiers assignés au tribunal de Grenoble pour fait de grève

La Poste, La stratégie de l'acharnement !

Le 6 juin 2014, La Poste était déboutée de toutes ses demandes, elle avait assigné 19 postiers au tribunal pour « entrave à la liberté du travail » et réclamait 95 000 euros de dommages. Elle poursuivait 16 facteurs de Villard Bonnot en lutte contre des suppressions de tournées et trois responsables syndicaux de Sud et de la CGT. Au final, La Poste recevait l'injonction du tribunal d'arrêter d'utiliser des intérimaires pour casser la grève.

La Poste a fait appel de cette décision et une nouvelle fois nous nous retrouvons au tribunal ce lundi 12 septembre 2016.

Les Postiers qui luttent contre la politique délétère de La Poste et les syndicalistes qui ne collaborent pas à cette même politique, sont en permanence dans le viseur de la direction. C'est une véritable stratégie d'usure que La Poste a mis en place.

En juin 2015, toujours à Villard Bonnot, le représentant syndical Sud a pris trois mois de mise à pied sans salaire . Un autre militant a tout bonnement été licencié en octobre 2015.

Le 23 mai 2016, un représentant syndical au « comité technique » est sanctionné pour une prise de parole dans les services.

Le 12 juillet 2016, six dirigeants syndicaux sont convoqués en entretien préalable pour sanction. Il est reproché aux agents un rassemblement de soutien à un de leur collègue réprimé !!!

Cet acharnement est inacceptable. **La Poste se transforme en dictature. Il est urgent de défendre la démocratie sociale à La Poste, comme ailleurs.** C'est pourquoi nous serons présents pour soutenir l'Inspectrice du travail Laura Pfeiffer qui passe en appel au tribunal de Chambéry le 14 septembre.

La direction a instauré une stratégie pernicieuse pour user syndicalistes et postiers rebelles et ainsi, faire taire toute contestation de sa politique de destruction d'un service public. **Elle entend aussi masquer l'explosion de la souffrance au travail dans ses services soumis à un cycle de restructuration et de réduction d'emploi permanent !**

Lundi 12 septembre 2016

Rassemblement à partir de 13h devant le tribunal de Grenoble

Contact Presse F. Marchive 06 08 71 53 61

SUD PTT Isère-Savoie : 12 bis rue des trembles - 38100 Grenoble
sud.poste.alpes@wanadoo.fr - Tel : 04 76 22 00 15 - Fax : 04 76 22 00 71

